

L'Ancien de la Banque

Pages spéciales éditées à l'intention des retraités du groupe Société Générale



Bel été à tous !

Notre Amicale

- p 3 Le mot du président de l'ARSG
- p 4 et 5 PV du CA du 18 janvier 2022
- p 5 Corrections - Liste des délégués et des correspondants régionaux
- p 6 et 7 PV du CA du 8 mars 2022
- p 8 Notre opération « Ambassadeurs »
- p 9 Bulletin d'adhésion
- p 17 La Lettre « Culture&Vous »
- p 17 Dates des assemblées-repas des délégations régionales

p 10 et 11 Actualités Maison

p 12 et 13 Mission Histoire

Passions d'amicalistes

- p 14 à 17 Souvenirs, souvenirs...
Du chameau à l'ordinateur

La vie de nos régions

- p 18 à 27 Assemblées, repas, sorties...

Coordinatrice du Cahier SG :
Morane Blanc

Contacts : 01 42 14 25 20
ou contact@amiret-sg.org

Permanences

- **Paris :** Tous les mardis de 14 h à 17 h
- **Bureaux :**
35 rue de Rome - 75008 Paris
- **Courrier :**
SG Amicale des retraités
75886 Paris Cedex 18
- **Contacts :**
Courriel : contact@amiret-sg.org
Président : 01 57 29 59 11
Administrateurs : 01 42 14 31 53
Secrétariat : 01 41 45 90 81
Journal : 01 42 13 22 86
Cotisations : 01 42 14 25 20
Télécopie : 01 42 66 17 88
Site Internet ARSG : www.amiret-sg.org
- **Provinces :** Cf. encart N°287 - janvier 2022
Se reporter aux modifications en page 5 de ce numéro de juillet 2022.

page 3 Le mot du président de l'ARSG

page 8 Notre opération « Ambassadeurs »



pages 10 et 11
Actualités Maison



pages 12 et 13
Mission Histoire

pages 14 à 17 Souvenirs, souvenirs... Du chameau à l'ordinateur

pages 18 à 27 Assemblées, repas, sorties...

Cotisations pour 2022

Pour l'année 2022, le Conseil d'administration de l'ARSG a fixé le montant des cotisations à :

Retraité : 25 euros

Pension de réversion : 20 euros

À nos adhérents qui règlent leur cotisation annuelle par prélèvement automatique : rappelez-vous que si vous souhaitez « abonder » votre cotisation par **un versement supplémentaire au fonds de soutien**, vous pouvez toujours le faire par un chèque qui sera le bienvenu à notre adresse courrier.

Toute somme supplémentaire sera versée à notre fonds de soutien.

Les adhérents qui n'ont pas adopté le règlement de la cotisation par prélèvement automatique sont invités à la régler chaque année **avant le 15 février** par chèque à l'ordre de l'Amicale des retraités de la Société Générale, à adresser :

• Retraités de province

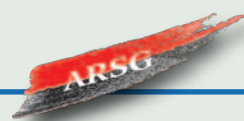
Obligatoirement au délégué régional ou au correspondant départemental de l'Amicale (liste publiée : cf. encart N°287 ou sur le site Internet de l'Amicale).

• Retraités de l'Île-de-France

SG Amicale des retraités
75886 Paris Cedex 18

Merci au nom de tous ceux que nous pouvons ainsi aider.

Le mot du président de l'ARSG



Jean-Claude
BREUGNON

UN GRAND MOMENT

Nous venons de passer quelques jours à préparer, organiser et exécuter **notre réunion annuelle**, c'est-à-dire l'Assemblée générale de notre Amicale.

Nous nous sommes retrouvés **un peu moins nombreux** qu'avant le Covid, ce qui est bien normal, compte tenu de la situation.

Par contre, **la grande qualité des représentants de la Direction SG** au déjeuner et leurs interventions écoutées attentivement démontrent bien que les adhérents s'intéressent toujours aux évolutions de notre Maison ainsi qu'à l'Amicale.

Caroline Guillaumin, DRH et directrice de la COM, a brossé un tableau d'ensemble de l'économie générale, de la vente de la Rosbank et du départ annoncé du directeur général, Frédéric Oudéa, l'an prochain. **Aurore Gaspar-Colson**, directrice adjointe de la Banque de détail en France, a clairement exposé et reconnu que la réorganisation du Réseau crée actuellement une qualité d'accueil légèrement dégradée. L'honnêteté de cette constatation a été particulièrement appréciée, d'autant que Mme Gaspar-Colson a promis que les choses allaient s'améliorer. Sa conviction nous paraît sincère. Signalons aussi la présence de **Mme Petelle**, nouvelle présidente de l'ASSACT.

Il n'est pas dans mon habitude d'être exagérément optimiste mais, je crois, à un nouvel élan.

Celui-ci est soutenu par **les quarante-sept délégués régionaux et les quinze bénévoles de la rue de Rome** qui contribuent très largement au fonctionnement de notre Association.

Il est bon de le rappeler.

Notre devoir, le vôtre également, est de parler de notre Amicale, de nos supports de communication (magazine, lettres numériques, flashs, triptyques...) **et de contribuer, dans la mesure du possible, à trouver de nouveaux adhérents.**

C'est fondamental pour l'avenir. Vous le comprendrez aisément.

Au cours de l'Assemblée générale de la SG à laquelle j'ai assisté comme tous les ans, j'ai été particulièrement attentif à l'intervention du **Directeur général Frédéric Oudéa** concernant Boursorama, ALD Automotive, et, bien entendu, **le rapprochement du réseau CDN et SG.**

Ce dernier nous intéresse particulièrement, car c'est ce rapprochement qui va avoir une influence sur la population des retraités et sur notre organisation. Il y a lieu de rappeler, comme je l'ai dit en présence de Mme Guillaumin, que l'intérêt pour le personnel des deux banques, actifs comme retraités, est que le rapprochement soit géré de façon la plus positive possible. **Notre image, en tant que retraités, contribuera peut-être, légèrement bien sûr, à ce rapprochement.**

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances et nous nous retrouverons à la rentrée.



LE SITE INTERNET DE L'AMICALE www.amiret-sg.org

Sur le site Internet de l'Amicale, vous pouvez désormais faire directement vos modifications d'adresses postales, mails et téléphones.

N'hésitez pas à vous y connecter et à nous dire ce que vous en pensez.

Conseil d'administration

Extraits du procès-verbal du 18 janvier 2022



Présents: M^{mes} D. Copin - F. Isac - MM. J-C. Breugnon - R. Halimi - J-P. Hervy - J. Heutte - M. Lhéritier - P. Mangon - P. Tréton - G. Turquetil

Excusés: M^{me} M. Blanc - MM. C. Neuvialle - C. Vivien

>> Validation du procès-verbal du Conseil d'administration du 14 décembre 2021 (Pierre Mangon)

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 14 décembre 2021 est **validé à l'unanimité** des présents.

>> Suivi du séminaire du 28 septembre 2021 Simplification de nos méthodes et procédures Dotation budgétaire 2022

Les futurs résultats de l'année 2021 nous permettent de maintenir, pour l'exercice 2022, à chaque délégué(e) de Province, un complément de 1 euro à la part de cotisation, par adhérent, qui lui est **réroccédée**. Cette augmentation de 5 à 6 euros, nous le rappelons, est susceptible de modifications, chaque année, en fonction des résultats futurs.

Lors du Conseil d'administration du 20 septembre 2020, il avait été décidé d'attribuer à chaque délégation régionale **un droit à tirage proportionnel au montant de notre subvention annuelle rapporté au nombre d'adhérents au 31 décembre 2019**. Cette attribution était destinée à permettre, dans le cadre de la Covid :

- Soit pour ceux qui le pouvaient d'organiser leur assemblée-repas.
- Soit pour toute autre animation permettant de fidéliser ou de développer nos adhérents.

Aujourd'hui, certains ont utilisé (partiellement ou totalement) ce droit à tirage, d'autres pas. **Il subsiste donc dans « les comptes de chacun » des soldes plus ou moins importants qui demeureront à disposition**. Compte tenu de l'allègement des restrictions sanitaires, les délégations vont reprendre l'organisation statutaire des repas afin de fidéliser et recruter de nouveaux adhérents. **Aussi, de nouvelles mesures seront présentées lors du prochain CA.**

Dans le cadre de la simplification des procédures, **notre intervention auprès de la Direction générale a, enfin, porté ses fruits.**

L'année 2022, suite à nos entretiens avec le responsable Associations du Réseau, verra **l'interruption du prélèvement des frais fixes sur chaque compte déteu par une délégation**. Un forfait global « raisonnable », nous l'espérons, sera prélevé sur le compte de l'Amicale.

>> Rendez-vous par Jean-Claude Breugnon et Pierre Tréton à la DRH, le 31 janvier 2022 (Jean-Claude Breugnon)

Jean-Claude Breugnon et Pierre Tréton rencontreront, le 31 janvier 2022, la DRH du Groupe SG à notre demande. Ce rendez-vous sera assuré par Valérie Siniamin-Finn, directrice de la Communication interne de la DRH (adjointe de Caroline Guillaumin). **L'avenir de l'Amicale sera le thème principal de l'entretien.**

>> Visite à la Direction Générale du 20 janvier 2022 (Jean-Claude Breugnon)

Suite à la demande de la Direction générale, et ce en raison des contraintes sanitaires en cours, **seuls quatre administrateurs participeront au rendez-vous**. J-C. Breugnon, P. Tréton, P. Mangon et M. Lhéritier seront reçus par Philippe Aymerich, directeur général adjoint, et Frédéric Clavière, directeur des Affaires sociales. Comme chaque année, un dossier actualisé présentant l'ARSG a été adressé à la Direction générale et transmis, pour info, au Conseil d'administration.

>> Informations et échanges

- **Communication sur le fonds de soutien : versements au 31 décembre 2021 (Guy Turquetil)**

Durant l'année 2021, **le fonds de soutien a bénéficié à douze adhérents pour un montant qui s'élève à 12378 euros** (douze dossiers sur neuf délégations régionales et un département francilien).

Les délégué(e)s ont reçu, en leur temps, des instructions pour évoquer systématiquement, avec leurs amicalistes, la possibilité qu'ils ont de solliciter l'intervention du fonds de soutien en cas de difficultés.

Il est rappelé que la subvention exceptionnelle de 2000 euros attribuée depuis le 1^{er} janvier 2021, à chaque délégation, n'est pas reconduite pour 2022.

• **Détermination de la date de la prochaine AG**
(Pierre Tréton et Jean-Claude Breugnon)

Comme mentionné sur « L'Ancien de la Banque » N°287 de janvier 2022, **la prochaine assemblée générale se déroulera le jeudi 19 mai 2022 à la Grande Crypte**, 69bis, rue Boissière, 75016 Paris, en présence de l'ensemble des délégués.

• **Le repas annuel des amicalistes de la région Île-de-France**

Il se déroulera, dans le même lieu et le même jour, à partir de 12h30, en présence de l'ensemble des délégués.

• **La réunion des délégué(e)s**

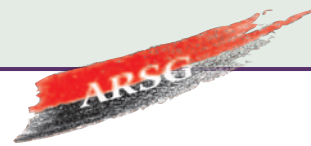
Elle reste prévue au 4^e trimestre 2022.

Après s'être proposés pour **une organisation en Province de cet évènement qui se déroulera sur deux jours**, les administrateurs, Marc Lhéritier et Jacques Heutte, sont chargés des recherches nécessaires.

Dates et programme seront communiqués ultérieurement.

>> **Prochaine réunion du Conseil d'administration: le mardi 8 mars 2022 à 10 heures.**

CORRECTIONS - Liste des délégués et des correspondants régionaux ARSG



Vous pouvez retrouver la liste complète des délégués et correspondants régionaux dans l'encart du N°287 de janvier 2022.

Cependant, nous souhaitons tenir à jour cette liste. Nous vous communiquons donc ci-contre, **les modifications reçues au cours des dernières semaines.**
Merci d'en tenir en compte.

03 - Côtes d'Armor - Finistère - Ille-et-Vilaine - Morbihan (22-29-35-56)

Délégué Patrick de Beauchamp
Domaine de Bréquigny
5, square de Londres - 35200 Rennes
Tél. : 09 63 00 26 80

Mail : pat.debeauchamp@orange.fr

• Correspondant Côte d'Armor
Simon Martin
27, rue Albert Harnay
22160 Saint-Servais
Tél. : 02 96 45 56 01
Mail : simon.martin3@orange.fr

• Correspondant Finistère
Christian Moureaux
60, rue de Luzéoc
29560 Telgruc-sur-Mer
Tél. : 06 08 68 96 55
Mail : moureaux29@orange.fr

• Correspondante Morbihan
Ginette Le Jeune
23, rue de Ploemeur
56260 Larmor Plage
Tél. : 02 97 33 71 45 - 06 95 08 06 46
Mail : ginettelejeune37@gmail.com

05 - Eure-et-Loir (28)

Délégué Jean-François Henault
Résidence Saint-Clair
34, rue Maurice Dechy
78120 Rambouillet
Tél. : 01 30 89 93 33 - 06 22 82 53 06
Mail : jfh28arsg05@orange.fr

24 - Aude - Pyrénées-Orientales (11-66)

Délégué Jacques Auriol
46, rue Guillaume Amarel
66000 Perpignan
Tél. : 04 68 67 39 98 - 06 07 28 69 39
Mail : jacquesauriol66@gmail.com

91 - Essonne

Délégué Didier Blin
90, rue du Grand Maury
91280 Saint-Pierre-du-Perray
Tél. : 06 60 80 52 20
Mail : didier.blin@neuf.fr

• Correspondant Gérard Onorato
56, rue du Bois des Prés-Hauts
91280 Saint-Pierre-du-Perray
Tél. : 06 01 37 36 25
Mail : gerard.onorato@orange.fr

Conseil d'administration

Extraits du procès-verbal du 8 mars 2022



Présents: M^{mes} M. Blanc - D. Copin - MM. J-C. Breugnon - R. Halimi - J-P. Hervy - J. Heutte - M. Lhéritier - P. Mangon - P. Tréton - G. Turquetil

Excusés: M^{me} F. Isac - MM. C. Neuvialle - C. Vivien

>> **Validation du procès-verbal du Conseil d'administration du 18 janvier 2022 (Pierre Mangon)**

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 18 janvier 2022 est **validé à l'unanimité** des présents.

>> **Montant de la cotisation à confirmer par l'Assemblée générale**

Les administrateurs confirment que le montant de la cotisation pour l'année 2023 restera inchangé. Il s'élèvera donc à 25 euros et à 20 euros pour les bénéficiaires d'une pension de réversion. Ces montants seront proposés, au vote, lors de l'Assemblée générale du 19 mai prochain.

>> **Détermination de la prise en charge des assemblées-repas dans les délégations (Jean-Claude Breugnon)**

Il est décidé de reconduire un complément d'indemnité-repas de 4 euros pour l'année 2022 : le montant alloué pour cet exercice s'élève donc à $33 + 4 = 37$ euros. Conformément aux engagements pris par le Conseil d'administration en 2014, la prise en charge par participant - adhérent, au titre des assemblées-repas, a été fixée à 33 euros. Le supplément de prise en charge ne doit pas être considéré comme reconductible automatiquement, puisqu'articulé sur les résultats.

>> **Point sur la conformité des comptes ouverts dans les délégations et sur les frais de tenue de compte perçus par l'Agence Centrale (Guy Turquetil et Marc Lhéritier)**

Dans la mesure où l'ensemble des comptes de chacune des délégations est juridiquement rattaché à l'entité « ARSG », **une réunion s'est révélée indispensable, à l'Agence Centrale**, à laquelle participaient Sanjeet

Dagah, Célia Lopez-Barbosa, chargée d'affaires Associations, Jean-Claude Breugnon, Guy Turquetil et Marc Lhéritier: **les sujets principaux étant la conformité et la facturation.**

L'intégration des comptes dans la même entité juridique ARSG a montré que sept comptes à vue rencontrent des problèmes de mise à jour juridique. D'autre part, plusieurs comptes Livret A sont ouverts en Province au nom de l'ARSG. Cette entorse à la réglementation doit être résolue dans les plus brefs délais.

Lors de cet entretien, la problématique des frais perçus par SG a été largement abordée. Les principales opérations qui génèrent des frais ont été passées en revue: les frais administratifs de tenue de compte (145 euros par an et par compte), les forfaits pour prélèvements (0,46 euro par prélèvement), les frais pour prélèvements impayés, les abonnements aux logiciels de consultations des comptes, etc. La structure actuelle des comptes ne permet pas d'avoir une centralisation de la facturation des frais en un seul point de vente « le Siège ». Néanmoins, l'Agence Centrale serait notre interlocuteur unique sur cette facturation. **Mme Lopez-Barbosa nous a proposé une négociation des frais qui seraient prélevés à Paris et des frais qui seraient prélevés sur les comptes des délégations de Province:** propositions que nous devons amender.

>> **Informations et échanges**

• **Communication sur le fonds de soutien: versements au 28 février 2022 (Guy Turquetil)**

Depuis le 1^{er} janvier 2022, aucun amicaliste n'a demandé l'aide du fonds de soutien. Les délégué(e)s ont reçu, en leur temps, des instructions pour évoquer systématiquement, avec leurs amicalistes, la possibilité qu'ils ont de solliciter l'intervention du fonds de soutien en cas de difficultés.



- **Point sur la réception de l'outil comptable des différentes régions et sur les validations des remontées comptables**
(Claude Vivien et Roger Halimi)

Tous les comptes des délégations ont été reçus par Claude Vivien, mis à part un qui va lui être adressé dans la semaine. La présentation des tableaux préparée par Claude Farhi a grandement facilité le travail des délégué(e)s. **Aussi, le Conseil d'administration, dans son ensemble, félicite Claude pour la qualité de ce nouvel outil.**

Quatre lignes seront rajoutées pour les délégations de la région parisienne. Le but étant que les nouveaux délégué(e)s tiennent leurs comptes de la même façon que leurs homologues de Province.

Un rendez-vous est fixé avec Gérald Hutin, commissaire aux comptes, expert-comptable, au cours duquel les comptes de l'année 2021 lui seront remis pour étude.

- **Préparation de la journée du 19 mai 2022 : organisation de l'Assemblée générale (participation des délégués) et repas des amicalistes franciliens**

Comme déjà mentionné, **la prochaine assemblée générale et le repas des amicalistes franciliens se dérouleront le jeudi 19 mai 2022 à la Grande Crypte, 69bis, rue Boissière, 75016 Paris.**



Les invitations aux membres du Siège de SG ont été expédiées. Le secrétaire général, Pierre Mangon, a envoyé à chaque délégué(e) les documents d'inscription à l'AG et au repas. Quant aux amicalistes franciliens, le bulletin d'inscription au déjeuner paraîtra avec le numéro d'avril de « L'Ancien de la Banque ».

Pierre Tréton demande que **la présentation des comptes, lors de l'AG, soit faite de manière plus vivante** sur écran avec des commentaires plus détaillés.

- **Convention des délégués**
(Roger Halimi et Jacques Heutte)

Elle déroulera au mois de novembre 2022. Jacques Heutte est chargé de son organisation en liaison étroite avec Pierre Mangon, secrétaire général.

- **Informations sur le rendez-vous de concertation avec la société TONGUI à laquelle participeront MM. Vergonnet (consultant en organisation) et Hutin (expert-comptable)**
(Jean-Claude Breugnon et Pierre Tréton)

Dans un rapport en date du 31 août 2021, **Julien Vergonnet identifie des pistes** pour nourrir la stratégie :

- **consolider** la base membre actuelle et **éviter** l'érosion de nouvelles adhésions sur le cœur de cible de l'association ;
- **élargir** le public cible de l'association pour étendre le recrutement des membres aux actifs de Société Générale ;
- **trouver** des synergies avec l'association des retraités du Crédit du Nord ;
- **réorganiser** le fonctionnement et les processus entre les délégations et la rue de Rome ;
- **enrichir** l'offre de services proposés aux membres ;
- **améliorer** la communication entre les membres.

Pierre Tréton propose **une réunion à « thèmes »** assez courte, mais spécifique afin que chaque membre du Conseil d'administration puisse s'exprimer sans se perdre dans des détails d'organisation, sur la façon dont il voit **l'avenir de l'Amicale** afin de nourrir **la réflexion stratégique indispensable.**

Jean-Claude Breugnon approuve cette proposition. Il est de plus en plus difficile d'attirer des amicalistes acceptant de prendre des responsabilités. On manque de « monde » aussi bien chez les délégué(e)s qu'au Bureau parisien pour le travail administratif.

L'Amicale est-elle prête à se refaire une jeunesse ? Peut-on encore se développer ? En avons-nous les moyens ?

- **Préparation de la visite du 19 avril de Nathalie Metoudi, responsable de la Communication interne de SG**

Nathalie Metoudi est disponible pour nous aider tant pour **la refonte de la plaquette** destinée aux futurs retraités (une agence de com sera mise à notre disposition) que pour nous aider à **redonner à notre site Internet une plus grande visibilité.**

- **Remerciements**

Le Conseil d'administration, à la demande de Dominique Copin, rédactrice en chef du journal, **remercie Claude Farhi** pour l'élaboration de l'outil, très simple d'utilisation, sur la facturation du journal.

>> **Prochaine réunion du Conseil d'administration : le mardi 12 avril 2022 à 10 heures.**

PLUS QUE JAMAIS !

Nous avons besoin de vous



Si vous passez vos vacances avec des amis retraités SG,
pensez à les faire adhérer à notre Amicale !

S'ils deviennent amicalistes, votre délégué aura le plaisir
de leur offrir ainsi qu'à vous-même
un cadeau surprise...

Rendez-vous sur notre site www.amiret-sg.org
pour multiplier vos parrainages.

À défaut, vous pouvez obtenir de nouveaux flyers auprès de votre délégué.

LETTRE DE L'UFRB FLASH INFO

De façon mensuelle, tout en maintenant des liens durables avec votre Amicale, La Lettre de l'UFRB souhaite vous offrir :

- Un contenu riche avec des informations pertinentes.
- Une meilleure lisibilité.
- Une présentation aérée.
- Un accès sur tout support.

>> Si vous souhaitez être destinataire de la Lettre de l'UFRB et des flashs diffusés par nos soins, [communiquez-nous votre adresse mail](#). Cet abonnement est compris dans la cotisation annuelle.

CONTACTER VOTRE AMICALE



• nos bureaux à Paris :
35 rue de Rome - 75008 Paris

• courrier :
SG Amicale des retraités
75886 Paris Cedex 18

• téléphone : 01 41 45 90 81

• mail : contact@amiret-sg.org

Bulletin d'adhésion

Je soussigné : M^{me} M^{lle} M. Prénom* : Nom* :
Adresse (n° - rue)*
Complément d'adresse (lieu-dit - bâtiment, etc.)
Code postal* : Bureau distributeur* :
N° de téléphone* : N° portable :
E-mail (en majuscules) : Date de naissance* : / /
Statut* : Agent en activité Agent retraité Bénéficiaire d'une pension de réversion SG
Dernière affectation :

* Champs obligatoires.

souhaite adhérer à l'Amicale des retraités du groupe Société Générale et accepte de régler la cotisation annuelle de 21 € ainsi que l'abonnement au journal *L'Ancien de la Banque* au tarif spécial adhérent de 4 € TTC, soit un total de 25 €* (total pour bénéficiaire d'une pension de réversion : 20 €).

Je souhaite, par ailleurs, verser € en plus pour le fonds de soutien de l'Association.

Je règle le montant global, soit € par prélèvement en complétant le mandat de prélèvement ci-dessous**.

En cochant cette case, je consens à ce que mes données saisies soient exclusivement utilisées dans le cadre des activités de l'Amicale sachant que je garde un droit d'accès, de rectification voire de suppression de mes données personnelles.

Fait à : le : Signature :

Retourner le tout à Société Générale ARSG 75886 Paris - Cedex 18 ou au délégué de votre région.

* Tarif applicable à compter du 1^{er} janvier 2019.

** Il est possible de régler la première cotisation par chèque à l'ordre de l'Amicale des retraités du groupe Société Générale. Dans ce cas, joindre le chèque au bulletin d'adhésion.

Mandat de prélèvement SEPA

Désignation du titulaire du compte à débiter	Désignation du créancier
Nom, Prénom Adresse Code postal Bureau distributeur	Société Générale ARSG 75886 Paris - Cedex 18 ICS : FR 47 ZZZ 457683

Désignation du compte à débiter	
Identification internationale du compte (IBAN) <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Identification de la banque (BIC) <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> (<input type="text"/> <input type="text"/>)

Joindre obligatoirement un Relevé d'identité bancaire

Désignation du tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même et le cas échéant)
Nom, Prénom

En signant ce mandat j'autorise l'ARSG à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte et ma banque à débiter mon compte conformément à ces mêmes instructions. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution sur simple demande à ma banque dans les huit semaines suivant la date de débit de mon compte ou, en cas de prélèvement non autorisé, dans les treize mois au plus tard. Je réglerai le différend directement avec l'ARSG.

En cochant cette case, je consens à ce que mes données saisies soient exclusivement utilisées dans le cadre des activités de l'Amicale sachant que je garde un droit d'accès, de rectification voire de suppression de mes données personnelles.

Fait à : le : Signature du titulaire du compte :

Assemblée générale des actionnaires



© Christophe Filieule

>> L'Assemblée générale est un événement annuel essentiel pour les actionnaires du groupe Société Générale, leur permettant de s'informer sur la stratégie de l'entreprise, d'échanger avec la Direction générale et de prendre part aux décisions en votant les résolutions soumises par le Conseil d'administration. Cette année, un focus particulier a été proposé sur l'ambition de l'entreprise en matière de RSE et notamment de la transition écologique.

Après deux éditions tenues en distanciel, l'Assemblée générale 2022 s'est tenue au Palais des Expositions, Porte de Versailles à Paris le mardi 17 mai 2022, devant plus de 500 personnes et sous la présidence de Lorenzo Bini Smaghi. Comme chaque année, l'Assemblée générale a également été retransmise sur le site institutionnel du Groupe et a pu également être suivie par téléphone.

- 25 332 actionnaires étaient présents ou représentés

Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration ont été adoptées, notamment :

- Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2021.
- Le dividende par action a été fixé à 1,65 euro.
- Le renouvellement de trois administrateurs pour quatre ans : **Lorenzo Bini Smaghi**, président du Conseil d'administration et administrateur indépendant, **Jérôme Contamine**, administrateur indépendant, président du Comité des rémunérations et membre du Comité d'audit et de contrôle interne, et **Diane Côté**, administratrice indépendante, membre du Comité d'audit et de contrôle interne et membre du Comité des risques. **À la suite du renouvellement des administrateurs, le Conseil d'administration reste inchangé.**

> Le résultat détaillé des votes est disponible sur le site investors.societegenerale.com

À l'occasion de l'Assemblée générale, Frédéric Oudéa, Directeur général depuis 2008, a annoncé qu'il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat d'administrateur et de Directeur général en mai 2023.

Le Conseil d'administration a indiqué sa confiance en Frédéric Oudéa pour diriger le Groupe jusqu'à cette échéance, tout en précisant que cette annonce très en amont lui permettait de se donner le temps suffisant pour conduire avec le soin nécessaire le processus de nomination de sa ou son successeur.



© Christophe Filieule

> En savoir plus sur l'Assemblée générale de Société Générale sur investors.societegenerale.com/fr/strategie-et-gouvernance/gouvernance/assemblee-generale

Société Générale cesse ses activités en Russie



© Hancu Adrian

>> **Société Générale a annoncé, le 18 mai 2022, la finalisation de la cession de la totalité de sa participation dans Rosbank ainsi que de ses filiales d'assurance en Russie à Interros Capital. Avec cet accord, le Groupe se retire ainsi de manière effective et ordonnée de Russie en assurant une continuité pour ses collaborateurs et ses clients.**

La cession se traduira au deuxième trimestre 2022, après prise en compte de l'évolution du taux de change depuis l'annonce de la transaction le 11 avril 2022, par :

- Un impact résiduel d'environ -7 points de base sur le ratio de capital. Au 31 mars 2022, le ratio de CET1 du Groupe s'élevait à 12,9 % soit environ 370 points de base au-dessus de l'exigence réglementaire.
- L'enregistrement d'une perte nette en compte de résultat d'environ 3,2 milliards d'euros¹.

1. Sur la base de données estimées au 30/04/2022 non auditées et d'un taux de change EUR/RUB de 68,8 à comparer à un cours de référence de 85 au 31/12/2021 et de 92 pour le communiqué de presse du 11 avril 2022. Cette perte, calculée avant effet fiscal, sera comptabilisée majoritairement en « gains ou pertes nets sur autres actifs ».



Rapport intégré 2021-2022

>> Inspirée des lignes directrices du cadre de référence publié par la Value Reporting Foundation, la cinquième édition du rapport intégré de Société Générale s'attache à présenter sa raison d'être en lien avec ses orientations stratégiques, les valeurs et atouts du Groupe, son modèle économique et ses engagements pour générer des impacts positifs.

Le rapport rend compte de l'activité et des résultats financiers et extra-financiers du Groupe pour l'exercice 2021, afin de renforcer le dialogue avec l'ensemble de ses parties prenantes, dans une démarche volontaire de transparence et de progrès.

> Vous pouvez découvrir le rapport intégré sur www.societegenerale.com

Société Générale nommée « Banque de l'année en matière de développement durable »



© China Face

>> La nomination de « Banque de l'année en matière de développement durable » par le média de référence International Financing Review (IFR) vient s'ajouter à une série déjà prestigieuse.

Elle complète celles de « Banque d'investissement 2021 en matière de développement durable » décernée par The Banker, de « Meilleure Banque », et « Meilleure Banque d'Investissement pour la finance durable » 2021 par Global Finance, ainsi que la notation « AAA » déterminée par l'agence extra-financière MSCI.

« Nous sommes heureux que nos clients, les journalistes financiers et les agences de notation extra-financières reconnaissent nos actions et engagements pour construire un avenir durable. Guidée par sa raison d'être, Société Générale a placé la RSE au cœur de sa stratégie et de ses activités », précise Diony Lebot, Directrice générale déléguée.

Les guichets anti-hold-up

Une innovation Société Générale



En 1975, Société Générale installe des guichets anti-hold-up (GAHU) pour se prémunir de la menace diffuse mais réelle des braquages. **Une innovation relativement efficace qui témoigne de l'engagement du Groupe en matière de sécurité.**

> GAHU de l'agence Pantin Palestro en 1979.

>> **Au milieu des années 1970, les banques françaises font face à une recrudescence du nombre de braquages à main armée.** La circulation importante de numéraire, la hausse du chômage, l'essor du banditisme organisé et la montée de l'anticapitalisme font des établissements de crédit des cibles de choix pour les malfaiteurs. On en a pour preuve les méfaits de Jacques Mesrine, d'Albert Spaggiari et, plus tard, du gang des Postiches. **Pour lutter contre les risques d'agression, de vol et d'effraction, Société Générale mène une stratégie volontariste, globale et réactive.** Dès 1974, elle recourt exclusivement à des sociétés privées pour le transport de fonds.

En quête de pragmatisme, elle procède à la rénovation de nombreuses salles des coffres, renforce ses équipes de sécurité, installe des alarmes sonores et des premiers appareils de vidéo-surveillance.

En 1975, la Banque met en place des guichets anti-hold-up dans les zones jugées à risque, c'est-à-dire essentiellement dans les banlieues des grandes agglomérations. C'est une innovation dans le paysage bancaire. Non apparent, ce type de guichet joue un rôle dissuasif et repose sur un procédé ingénieux. En cas d'agression, le personnel est séparé de la partie clientèle par le comptoir; une commande,

> GAHU de l'agence Montreuil Boissière en 1983. Partie employés.



> GAHU de l'agence Montreuil Boissière en 1983, Vue intérieure du guichet.





> L'agence d'Argenteuil en 1983.



> Extrait d'une brochure distribuée au personnel pour les familiariser avec ce nouveau système de sécurité.

déclenchée par une barre située au sol ou un bouton à portée de main du caissier, permet de faire s'élever en 7/10^e de seconde, des panneaux blindés et opaques. Le malfaiteur, n'ayant plus d'interlocuteur, n'a d'autre choix que de quitter l'agence - dont la sortie doit toujours rester libre - avant l'arrivée des forces de police.

Des brochures sont distribuées au personnel pour les familiariser avec ce nouveau système de sécurité et leur dispenser des conseils sur la conduite à adopter, dans la mesure du possible, en cas de braquage. Dans le cas des guichets anti-hold-up, il lui est notamment recommandé de s'assurer du bon état de marche du dispositif en procédant à des essais réguliers avant l'ouverture au public et en ne disposant pas d'objets à proximité immédiate des vitres. Les statistiques démontrent son efficacité. En 1984, le réseau France dénombre un total de trente-six hold-up dans des agences équipées de GAHU ; sur ce chiffre, il y a eu vingt-cinq déclenchements du système pour autant de mises en échec pour le ou les agresseurs.

Signe de son engagement, Société Générale s'attire pendant un temps les services des célèbres commissaires Broussard et Pellegrini, détachés de l'antigang (Brigade de recherche et d'intervention, dit BRI), en tant que consultants en matière de sécurité. Vers la fin des années 1980, les GAHU sont considérés obsolètes et disparaissent progressivement pour être remplacés par des sas asservis - parfois équipés de détecteurs d'armes - dissuadant les malfaiteurs de pénétrer à l'intérieur des agences.

Farid AMEUR, historien

© Archives historiques Société Générale

> GAHU de l'agence Pantin Couillières en 1984.



> GAHU de l'agence Malesherbes Berthier en 1993.



■ Souvenirs, souvenirs...

DU CHAMEAU À L'ORDINATEUR

Voyage au cœur des métiers de la banque de réseau autour des « Trente Glorieuses »

par Louis HACOT

Beaucoup d'entre nous ont apprécié le début des écrits de Louis Hacot : « Du Chameau à l'Ordinateur ». Nous poursuivons donc son récit à partir du quatrième chapitre.

Quatrième époque de 1966 à 1973 GESTION D'UN BUREAU PERMANENT EN ÎLE-DE-FRANCE

La Direction du réseau me confia la gestion du plus important bureau du groupe de Meaux, avec le grade de chef de bureau (équivalent à celui de fondé de pouvoirs en agence) et je débarquais d'un train de banlieue desservant Lagny-sur-Marne sur la ligne Paris - Meaux, pour y découvrir une ville située juste à la limite entre banlieue parisienne et province. **J'y trouvais un immeuble vétuste, des locaux professionnels exigus, mais une nombreuse clientèle de particuliers ainsi qu'une clientèle industrielle riche de quelques poids lourds.** Le contexte démographique de la grande banlieue parisienne était favorable et, en sept ans, le bureau passa de dix-huit agents à trente-cinq, avec l'ouverture de deux bureaux allégés, à Vaires-sur-Marne, puis à Torcy, ville appelée à devenir le cœur de la ville nouvelle alors en projet de Marne-la-Vallée. **Travailler le samedi était la règle.**

N'étant pas remplacé immédiatement à Béthune, et le nouveau logement de fonction situé au-dessus du bureau étant en travaux, **je dus faire la navette pendant quelques mois entre les deux villes**, m'offrant la possibilité d'aider, le lundi, le second du bureau de Béthune qui assurait l'intérim. **Cet exercice d'acrobatie était le prélude à un séjour marqué par une activité intense durant un septennat riche en événements et particulièrement éprouvant.** Par exemple, le nombre important et croissant de comptes de particuliers nous occasionnait chaque fin de mois le lourd travail de vérifier le solde de chaque compte, d'envoyer la copie au client, de monter la balance mensuelle de cette catégorie de comptes et tenter de l'ajuster avec le bilan. **À Lagny, tout était surdimensionné par rapport à Béthune, ennuis y compris.**

Nous y avons vécu la révolution de Mai 1968 avec son cortège de perturbations. Grâce à l'autorité de l'adjoint, heureusement bien bâti, nous pûmes réguler la foule des clients faisant la queue sur le trottoir pour retirer leurs économies, en limitant les retraits à cinq cents francs et le nombre d'entrées simultanées à six personnes. Mais le service de la paie du personnel des entreprises fut beaucoup plus difficile. En temps ordinaire, nous recevions les fonds nécessaires par « plis chargés » de la Poste, selon un rite immuable qui a depuis totalement disparu. **Depuis le trottoir d'en face, je surveillais la sortie et le trajet de deux agents entre la Poste et le bureau, assurant leur protection la main dans la poche serrant la crosse d'un pistolet armé.** C'était la consigne qui justifiait d'ailleurs un exercice annuel d'entraînement sur un pas de tir à Meaux. Heureusement, je n'ai jamais eu à m'en servir sur le terrain. Cet approvisionnement étant suspendu, il nous fallait faire chaque jour la tournée des commerçants locaux pour vider leurs caisses et remplir la nôtre : ce n'était pas évident du tout !

À cette époque le recrutement de nouveaux agents s'opérait sur place, sans recours à des psychologues, et il pouvait nous arriver de mal augurer du comportement futur d'un candidat. C'est-ce que je fis une fois en recrutant un fils de famille « BC-BG » qui se révéla, après sa titularisation, un meneur efficace entraînant une partie du personnel vers un syndicat qui déclencha **une grève du secteur bancaire avec défilé dans les rues** devant la banque. Le directeur du groupe me reprocha cet événement, qui eut quand même le mérite de me faire découvrir le domaine des relations sociales officielles au sein de l'entreprise. En 1967, l'ensemble du personnel bénéficia de **la mise en place de la Participation aux résultats** de l'activité, obligatoire pour les entreprises comptant plus de

cinquante salariés. Il fut aussi mis en place un **Plan d'épargne d'entreprise (PPE)** destiné à recevoir et gérer les capitaux fournis à chacun par la participation, bloqués pendant cinq ans.

Ici, pas de comité local des banques. Les relations extérieures étaient limitées aux visites des clients importants et à mon adhésion, au titre de la SG à l'Association des industriels de la région de Lagny (AIRL), permettant d'élargir le cercle des connaissances. **Le climat des relations avec la clientèle de particuliers était ici beaucoup moins convivial qu'il ne l'était à Béthune**, courtois dans nos locaux mais, en ville, c'était l'anonymat complet. Je déclinai une proposition d'adhésion au Lions'Club International dont les réunions se tenaient le jour de mon congé hebdomadaire que je ne voulais pas sacrifier.

Le directeur du groupe me reprocha souvent les séances de travail tardives tenues le soir après dîner, réunissant une petite équipe et la mécanographe. Celle-ci tentait de mettre à jour la position comptable qui compta une fois jusqu'à une semaine de retard. Il appelait cela mes « nocturnes » qui alourdissaient le budget des heures supplémentaires, exceptées les miennes évidemment. La cause en était l'insuffisance d'une seule machine de position comptable face au nombre croissant des écritures à enregistrer (en moyenne 53000 reports par mois) découlant de l'élargissement continu de la clientèle. J'allais parfois le lundi chercher à Coulommiers une mécanographe de secours pour nous aider.

Les retards inévitables rendaient extrêmement périlleux les accords et les refus de paiement, et ce fut une période très difficile à vivre d'autant que la Direction du réseau refusait de nous doter d'une machine complémentaire, sous motif de l'arrivée prochaine des moyens informatiques devant alléger notre travail avec la position centralisée au Siège.

Les séances du soir nous permettaient aussi de travailler sur les balances à ajuster, nous ne pouvions faire autrement. En attendant des jours meilleurs, il nous fallait en effet établir chaque mois les balances de comptes de chèques et les ajuster avec le bilan. Sur nos quatre mille cinq cents comptes, **c'était un travail de fourmis très éprouvant**, et nous y passions parfois des lundis entiers en plus de soirées. Nous eûmes jusqu'à six mois de retard et l'agence mère, qui se montrait réticente à nous autoriser à passer en « compte d'ordre » la différence constatée après de longues recherches, nous fit envoyer une fois par le Siège une équipe de dépannage pour chercher une erreur de cinquante francs, sans succès. J'ai même mobilisé mon épouse pour m'aider dans ce travail ingrat de recherche d'erreurs ! **Et puis j'ai fini par craquer une nouvelle fois**, et le médecin m'a envoyé me détendre une semaine en novembre au Mont Saint-Michel vidé de ses touristes.

Les travaux de fin d'année, avec le calcul des intérêts sur les comptes sur livret et l'envoi de toutes les copies de comptes, étaient particulièrement lourds et justifiaient ensuite une réunion festive du personnel pour détendre l'atmosphère très tendue. La fin d'année nous imposait également la traditionnelle distribution, restrictive et arbitraire, de cadeaux divers à quelques clients. **Mais le summum des problèmes fut atteint le jour où nous avons constaté la perte d'une centaine de comptes de chèques partis à la poubelle, mal rangés la veille au soir à la fin d'une séance nocturne.** Il fallut les reconstituer à la main sur une période d'un mois à partir d'une balance mensuelle et des chiffriers journaliers pas toujours très lisibles. Ce fut un travail de fourmis pendant plusieurs semaines, dont nous nous serions bien passés d'autant que ce sont encore nos soirées qui furent sollicitées. Quelques-uns d'entre nous avaient passé une demi-journée à inspecter le tapis roulant de l'usine d'incinération des ordures ménagères, pour ne récupérer finalement qu'une petite dizaine de cartons de comptes : le reste avait déjà été brûlé !

Nous avions vraiment besoin en urgence de nouveaux instruments de travail et attendions avec impatience les effets de l'informatique sur notre quotidien. La première application fut la prise en charge des comptes généraux par le Siège. Le système en place avait montré ses limites, mais dans notre impatience d'une solution du problème, la position centralisée des comptes de clientèle était devenue notre « Arlésienne ». Celle-ci est tout de même arrivée un peu plus tard, créant dans les guichets un immense soulagement ; mais j'avais été muté ailleurs. Nous avons quand même été dotés d'un des premiers photocopieurs, qui malheureusement ne copiait souvent qu'une partie du document !

À mon arrivée à Lagny, j'avais découvert sur mon bureau un dossier non traité de demande de crédit à moyen terme à l'exportation déposé par un client ayant obtenu un marché d'installation de convoyeurs aériens dans une usine Fiat en construction dans l'Oural. Que faire avec ce dossier particulier, comment réaliser cette intervention ? Il m'a fallu découvrir une nouvelle technique du financement bancaire, formuler les demandes à la Direction du réseau, à la Banque française du commerce extérieur (BFCE), contacter la Compagnie française d'assurance du commerce extérieur (COFACE), constituer un pool bancaire et le consulter, enfin assurer le suivi de l'opération sur plusieurs années. Tout cela au niveau d'un bureau permanent certes, mais sans spécialiste ni service banque : le gestionnaire se débrouillait avec sa seule secrétaire, sans aide de l'agence mère qui n'avait aucune expérience dans ce domaine. **Il fallait pourtant vite satisfaire notre important client, ce que je réussis avec les conseils en direct d'un service du Siège :** heureusement pour moi, Paris n'était pas loin, et les trains fréquents.

Et puis il y eut en 1973 le lancement de la Lettre de change relevé (LCR) permettant au banquier de mobiliser les créances de son client sans toutefois bénéficier du transfert de cette créance comme l'escompte classique d'une traite endossée le permettait. Ce procédé avait pour résultat de supprimer la circulation d'effets de commerce par une application informatique entre banques.

En technique bancaire dans les relations avec les particuliers, nous avons connu plusieurs innovations importantes.

La première fut la mise sur le marché, en 1966 des prêts personnels immobiliers. Nous n'avions jusqu'ici dans ce domaine que le recours aux organismes spécialisés : Crédit Foncier, et Union française pour le bâtiment (UFB), ou l'adoption d'une formule combinée avec la Compagnie française d'épargne et de crédit (CFEC). **Ce fut un très grand succès et nos encours de crédits immobiliers s'envolèrent dans cette région de banlieue en pleine expansion.** La clientèle a vite mordu à l'hameçon et les agences immobilières de la ville se révélèrent de bons rabatteurs. Notre campagne publicitaire généra une confusion amusante quand la première affiche sur ce thème représentait un couple cherchant à apercevoir un chantier de construction d'appartements au travers d'une palissade sur laquelle une affiche indiquait « Encore trois appartements à vendre ». Un couple est entré chez nous et m'a demandé où se trouvait le chantier en question, et s'il restait encore un appartement disponible. **C'était parti pour le succès!** J'ai dû installer un bureau spécial dans le hall pour y recevoir les clients intéressés. Hélas pour moi, j'ai vu ma prime de fin d'année amputée d'une retenue de pénalité en raison d'un des premiers prêts devenu contentieux par fait de chômage du bénéficiaire. La maison revendue et le prêt remboursé, la pénalité me fut remboursée.

Une autre innovation a été la création vers 1965 des premières Sociétés d'investissements au capital variable (SICAV) avec Soginter, Sogévar et Sogépargne qui élargissaient l'arsenal des produits de placement en permettant aux clients modestes ou peu téméraires en matière de risque l'accès indirect aux valeurs mobilières. Le placement des Sicav remplaça peu à peu le placement des obligations ainsi que les achats directs d'actions et touchait une nouvelle clientèle.

Un autre événement intéressant fut le lancement des Comptes épargne logement (CEL) permettant une épargne donnant accès à un prêt immobilier aux conditions réduites. Ce fut un moyen de lutter contre la concurrence des Livrets A que nous n'étions pas habilités à distribuer et de panacher nos prêts immobiliers pour en réduire le coût pour le client.

Mais un fait très innovant également fut le lancement par six banques en 1967 de la Carte Bleue, carte de paiement utilisable chez les commerçants adhérents et évitant les manipulations d'espèces. Une petite machine (appelée vulgairement « fer à repasser ») relevait l'empreinte de la carte sur une liasse comportant le reçu du client et le ticket remis par le commerçant à sa banque, laquelle assurait le recouvrement en percevant une commission. Cette carte fut munie dès 1971 d'une piste magnétique comportant les références bancaires du porteur et un code confidentiel qui permit notamment d'effectuer des retraits d'argent sécurisés dans les premiers distributeurs de billets mis en service en 1973. Les banques avaient créé en 1972 le GIE Carte Bleue qui s'associa l'année suivante avec le réseau international Visa; **dès lors, grâce à l'interbancaire du service l'avenir de la Carte Bleue était assuré et son large placement auprès de nos clients devenait un objectif permanent.** La carte en plastique remplaça peu à peu l'usage du chèque.

J'ai eu un jour la surprise de constater que nos dirigeants pouvaient interférer dans nos relations avec nos clients. C'est ainsi que la Direction du réseau Province me demanda un jour par téléphone d'accorder à une personne le crédit qui devait financer un projet de fabrication artisanale de yaourts, que je lui avais refusé, le jugeant trop scabreux. Un accord lui avait été donné au cours d'une partie de chasse le week-end précédent et mes arguments ne servaient à rien. N'ayant pas reçu de confirmation écrite de l'accord, je pris la précaution de confirmer par note les instructions reçues, pour assurer mes arrières auprès de l'agence mère et de l'inspection. **Une autre surprise fut de vivre une tentative de séduction de la part d'une dame élégante venue dans mon bureau défendre les intérêts de sa fille dont le compte posait problème.** Je restai insensible à son charme, **tout comme je résistai à l'envie de rire** quand un brave homme qui s'était porté caution des engagements de son fils, me dit ne pas comprendre mes réticences sous le prétexte qu'il l'avait « avalé ». Sans doute voulait-il dire « avalisé »! **Mais la plus grande surprise que j'ai ressentie fut de me voir proposée par un client la Direction d'une agence de Crédit Mutuel qu'il voulait créer à Lagny avec quelques amis.** J'ai cru à une farce, mais la proposition était sérieuse bien qu'incongrue. L'ouverture de cette agence se fit évidemment sans moi. J'ai ainsi appris à conjuguer la prudence avec l'humour.

Au cours de mon séjour de sept années à Lagny, j'avais été nommé sous-directeur chargé de gestion, promotion que j'interprétais comme une récompense pour les efforts et les résultats. Car ce passage confirmait ma conviction acquise à Béthune que le métier de gestionnaire de bureau permanent était assurément le plus contraignant des postes offerts dans le réseau de la province. Mais c'était aussi le plus formateur, et après

douze ans de gestion de bureaux, j'estimais que ma formation était assurée et me rendait disponible pour un poste de sous-directeur en agence mère.

C'est ainsi que j'acceptais sans hésitation le poste de Responsable de la clientèle commerciale (RCC) à l'agence de Nancy, après avoir refusé la proposition d'une troisième gestion de bureau en banlieue ouest, à Houilles. J'avais pris en charge un bureau avec un effectif de dix-huit agents, et je rendais un sous-groupe de trois guichets fort de trente-cinq agents, grâce à une conjoncture favorable mais aussi au travail acharné d'une équipe soudée. **Avec douze années de gestion de bureau permanent, j'avais largement payé de ma**

personne et j'avais envie de souffler un peu en gravissant un nouvel échelon dans une structure plus grande et que j'espérais aussi plus confortable.

LA SUITE

**Cinquième époque de 1973 à 1977
Sous-directeur puis directeur adjoint
d'un Groupe important**

...

**DANS UN PROCHAIN NUMÉRO
de L'Ancien de la Banque**

La Lettre CULTURE&VOUS

Nous vous rappelons que désormais, existe **une lettre numérique mensuelle**, dédiée à la culture, aux arts, spectacles, histoire et géographie ainsi qu'une visite virtuelle offerte aux premiers inscrits.

Cette lettre est incluse **GRATUITEMENT** dans votre cotisation annuelle.

POUR RECEVOIR CETTE LETTRE, il suffit de nous communiquer votre e-mail sur contact@amiret-sg.org ou directement sur notre site Internet www.amiret-sg.org



DATES des prochaines assemblées-repas des délégations régionales



Dans la mesure où il n'y aurait aucun empêchement pour raison sanitaire, veuillez trouver ci-dessous les dates des assemblées-repas programmées...

- RÉGION 3bis : 22 septembre 2022
- RÉGION 5 : 22 septembre 2022
- RÉGION 24 : 6 octobre 2022
- RÉGION 39 - Marseille : 6 octobre 2022
- RÉGION 41 : fin septembre 2022

L'ARSG RECHERCHE TOUJOURS DE L'AIDE

> Nous recherchons toujours un animateur pour le département 92.

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS
CONTACTER !**

• Tél. 01 42 14 31 53
le mardi après-midi

• Mail : contact@amiret-sg.org



Assemblées, repas, sorties...

3^e bis : Loire-Atlantique

Patrick DESPLANQUE : 06 13 88 17 74

E-mail : arsg.r03b@gmail.com

Site Internet :

<http://retraitesg.wixsite.com/arsgloireatlantique>

Repas-assemblée

Le mardi 22 mars 2022

Après deux annulations en raison de la Covid, nous avons enfin pu nous réunir pour notre repas-assemblée qui a eu lieu mardi 22 mars 2022 au magnifique Westotel de La Chapelle-sur-Erdre où nous étions plus d'une centaine.

Nos amicalistes de la région de Nantes, qui n'étaient pas venus l'année dernière au mois de septembre à Pornichet, étaient très heureux de se retrouver pour partager ce déjeuner tant attendu.

Pour ce premier événement post-Covid, nous avons eu le plaisir d'accueillir **Roger Halimi** venu spécialement de Paris et qui a entrepris une belle promotion pour l'Amicale auprès des adhérents présents.



Une fois de plus, la Société Générale était bien représentée. **Patrice Prilleux**, directeur du Centre d'Affaires régional Loire-Anjou-Vendée, **Julien Cuciniello**, directeur de Groupe pour les agences du nord de Nantes, et **Randy Babonneau**, conseiller en Gestion du Patrimoine à l'agence de Nantes Royale, nous ont fait l'honneur d'être parmi nous.



Et enfin, nous avons pu annoncer à nos amicalistes qu'un circuit de huit jours en Italie dans la région des Pouilles était prévu en automne.

>> Tous les convives étaient ravis de la reprise des activités et de ce délicieux repas. Cet événement fut une belle réussite.

6^e : Haute-Marne - Meuse - Meurthe-et-Moselle - Vosges

Daniel DESCHRYVER : 03 29 34 70 03 - 06 80 48 86 83

E-mail : daniel.deschryver@wanadoo.fr

Journée « Balade »

Le jeudi 5 mai 2022

Programmée depuis 2021, plus d'une trentaine d'amicalistes se sont retrouvés, vaillants et gaillards, pour notre journée « Balade » ce jeudi 5 mai.

Cette journée, qui répondait à la demande de beaucoup, nous a permis de faire un grand écart dans le temps.

En effet, le matin, nous avons pu découvrir les richesses cachées de la « Ville Haute » de Bar-le-Duc et son quartier Renaissance datant pour les premières résidences du XV^e siècle et, l'après-midi, nous nous sommes projetés dans le futur à la fois proche et lointain en visitant le site de l'ANDRA dans le village de Bure à la frontière Meuse - Haute-Marne.



> Le quartier Renaissance de Bar-le-Duc se développe à proximité du château ducal. À partir du XV^e siècle, les ducs ont obligé les notables à résider en Ville Haute, ce qui a entraîné la naissance de remarquables demeures. En terme architectural, ces édifices constituent un rare témoignage de la Renaissance en France. Notre guide nous a fait découvrir les façades alignées des hôtels particuliers classés, situés place Saint-Pierre et rue des Ducs de Bar, et richement décorées et d'une grande cohérence.



Puis en arrière-cour, nous avons découvert un pressoir seigneurial exceptionnel quant à sa conservation, à sa taille et à son poids : plus de dix tonnes.

L'ingéniosité des menuisiers et vigneron de l'époque à travers cette conception et construction pour faciliter le travail des ouvriers qui pressaient la vigne est remarquable.

Notre cheminement dans ces ruelles d'un autre âge quant à leur géographie - étroite, sinueuse, ombragée - nous a conduits jusqu'au belvédère des Grangettes qui domine toute la Ville Basse de Bar et offre un panorama grandiose.

La visite s'est terminée par la découverte de l'église Saint-Étienne et, en particulier, ses deux trésors : le Calvaire et le Monument au cœur, œuvres attribuées au sculpteur Ligier Richier.

Autre temps... autre monde... mais tout aussi remarquable quant à la technologie.

> L'ANDRA : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs. Créée le 30 décembre 1991, indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'ANDRA a pour mission de gérer et de prendre en charge les déchets radioactifs et de les mettre en sécurité pour les générations futures.

Ses activités : exploiter les deux centres de stockage de surface existant ; surveiller le centre de stockage de la Manche ; informer, dialoguer et co-construire avec tous les publics ; conserver la mémoire des centres de stockage ; étudier et concevoir des solutions de stockage à long terme ; valoriser le savoir-faire français à l'étranger.

Nos guides nous ont permis de découvrir la technologie de pointe de cet établissement public dans ce domaine très particulier et très anxiogène pour nous tous.

1 700 000 m³ de déchets radioactifs produits en France depuis l'origine sont répartis comme suit : 9,0 % par la Défense ; 28,9 % par la recherche ; 3,4 % par industrie non nucléaire ; 58,4 % par électronucléaire ; et 0,3 % par le médical.



Ce volume de 1 700 000 m³ est classifié ainsi : 0,2 % du volume à haute activité radioactive (94,9 % de radioactivité) ; 2,9 % de moyenne activité à vie longue (4,9 %) ; 5,9 % faible activité à vie longue (0,14 %) ; 59,6 % faible et moyenne activité à vie courte (0,03 %) ; et 31,3 % très faible activité (0,0001 %).

L'effectif de l'ANDRA est de 724 collaborateurs répartis sur cinq sites dont 325 à Bure (site que nous avons visité). Sur ce site, les collaborateurs travaillent dans un laboratoire de très haute technologie à 490 mètres sous terre 24 h sur 24 ! **Leur mission :** étudier le stockage des déchets en profondeur afin que la radioactivité ne se diffuse pas pour la centaine voire le millier d'années à venir.

Chacune et chacun des présents a fortement apprécié cette visite laquelle nous a permis d'avoir un « nouveau regard » sur ces déchets radioactifs et leur stockage. À n'en pas douter, si votre route passe à proximité d'un site de l'ANDRA, prenez le temps d'un arrêt : le savoir-faire français est grandement mis à l'honneur.

11^e : Allier - Cantal - Puy-de-Dôme

François NOAILLY : 04 73 69 86 46 - 06 63 73 42 60
E-mail : francois.noailly@orange.fr

Assemblée-repas Le 18 novembre 2021

La crise sanitaire s'étant un peu éloignée, nous avons pu enfin organiser notre assemblée-repas le 18 novembre 2021 au Studio 120 à Courmon. Cinquante-cinq amicalistes étaient présents à l'AG au cours de laquelle les points suivants ont été abordés :

- Le trésorier a indiqué que **la trésorerie ressortait positive à fin 2020** de 6010 euros. Du fait de la Covid-19, rien n'a été organisé depuis octobre 2019.



- Le délégué présent à l'AG de l'Amicale Paris a relaté l'inquiétude du Conseil d'administration de voir **la lente érosion des effectifs** au plan national.
- **Constat identique pour la 11^e Région.** Ainsi de fin avril 2019 à fin octobre 2021, le nombre d'adhérents est passé de 186 à 165. Durant la période précitée, huit adhésions ne sont pas suffisantes pour compenser les résiliations d'amicalistes décédés ou ne souhaitant plus adhérer (maladies, trop âgés). **La difficulté est de déterminer la stratégie à adopter pour remédier à cette situation.**

Quatre-vingt-dix-sept convives ont participé au déjeuner qui a suivi l'assemblée générale.

M. Blondet et **M. Vibes**, respectivement directeurs de la DEC et du CAR Auvergne-Loire empêchés, n'ont pu répondre à notre invitation. **M. Luce**, contrôleur des risques, les a remplacés. La tradition a été respectée avec le champagne offert par la SG. Notons également la présence de **M. Lauvergne**, représentant le CSE, le dit Comité que nous remercions pour sa contribution financière significative à la participation de nos activités. **Moment de convivialité très apprécié de tous les participants.**

En bonne suite de ce déjeuner, soixante-dix amicalistes se sont rendus au Château de la Bâtisse à Chanonat.



La visite théâtralisée animée par un comédien costumé nous a fait découvrir **une demeure de pierre blonde qui respire une quiétude et une douceur de vivre** qui contrastent avec les forteresses féodales de la région. Une simple tour de défense fut construite **au XIII^e siècle** pour construire la ceinture de défense de Clermont-Ferrand. **Au XIV^e siècle**, on ajouta trois autres tours qui furent réunies par des corps de bâtiment afin de constituer un véritable château fort.

En 1622, sur les ordres du Cardinal de Richelieu, la bâtisse fut partiellement rasée. **En 1693**, le château fut restauré en demeure de plaisance à la mode du XVIII^e siècle avec un jardin à la française en terrasses. Les jardins du château s'étendent sur neuf hectares et ont été dessinés par l'école d'André Le Nôtre.

Ce sont les plus grands jardins à la française du Puy-de-Dôme; ils sont aujourd'hui classés « Jardins remarquables ». L'eau y tient une place prépondérante. **La bâtisse est le seul véritable jardin d'eau du Massif Central**. Un barrage capte l'eau et l'amène dans un petit canal qui débouche dans un château d'eau situé au-dessus de la propriété. L'eau arrive dans les bassins par gravité.

>> Après cet épisode culturel, il fallait penser au retour en espérant que l'année 2022 permette d'organiser nos habituelles activités.

23^e : Aube - Marne

Annick JABAUD : 06 11 39 82 08
E-mail : jabaud.annick@orange.fr

Visite du Château de Boussac et assemblée-repas de la Creuse

Nous sommes quatorze à visiter le Château de Boussac en ce jeudi 12 mai 2022, visite guidée et offerte par l'Amicale aux adhérents et à leurs conjoints.

Construit, en Creuse, dans un site exceptionnel où les ouvrages militaires se sont succédé depuis les Romains, **le château actuel date en partie des XII^e et XV^e siècles**. C'est le Maréchal Jean I^{er} de Brosse, compagnon de Jeanne d'Arc, qui le reconstruisit vers 1400. **Au XVIII^e siècle**, les étages furent aménagés au goût du temps et l'on peut y voir les salons revêtus de boiseries, ornés de meubles d'époque et de tapisseries anciennes.

George Sand séjourna au Château de Boussac où elle a situé l'action de « Jeanne », son premier roman champêtre. C'est d'ailleurs grâce à elle qu'y furent découvertes **les célèbres Tapisseries de la « Dame à la Licorne »**, aujourd'hui au Musée de Cluny à Paris, faisant du Château de Boussac un haut lieu de l'histoire de la Tapisserie. Abandonné pendant des décennies, **le château a été restauré, depuis 1965**, par Lucien et Bernadette Blondeau.

La visite de ce monument historique de quatre étages - cheminées monumentales armoriées, tapisseries, immense cuisine avec ustensiles rares, boiseries anciennes, meubles d'époque... - se complète souvent par une présentation de collections originales (cannes, bénitiers...) et d'expositions de qualité (tapisseries, tableaux...). Aujourd'hui habité, il est ouvert au public de Pâques à la Toussaint et, chaque été, des expositions temporaires de tapisseries contemporaines y sont organisées.

Nous faisons la traditionnelle photo de groupe dans le parc du château !





Au restaurant « La Bonne Auberge », 1 rue des Lilas à Nouzerines, nous sommes dix-huit au repas : six adhérents + trois conjoints de l'ARSG 23 et neuf autres (deux adhérents et un conjoint ARSG Vienne, un adhérent et son conjoint ARSG Indre, un adhérent et son conjoint ARSG Haute-Vienne, deux invités SG). Cinq adhérents se sont excusés de ne pas être parmi nous. **J'espère que les adhérents creusois « se mobiliseront » pour la prochaine assemblée-repas !**

Nous avons eu l'honneur de recevoir **Stéphane Barbat**, directeur du Groupe des agences Haute-Vienne et Creuse, et **Olivier Chabrier**, responsable du Marché des Pro. Je remercie Stéphane d'avoir respecté une fois de plus « la tradition des bulles » !

L'Amicale de la Creuse compte quinze adhérents avec un décès en 2019 (Jeanne Valette), un transfert autre délégation (Claudine Ferrand), une résiliation partie en Ehpad (Henri Fourneron), un transfert récupéré (Michel Sangeux) en 2020. Stabilité en 2021-2022. Nous souhaitons la bienvenue à **Michel Sangeux** présent parmi nous. Également, un rappel a été fait sur les actions nationales et régionales, parrainages, sorties, opérations de fin d'année, fonds de soutien, poste de trésorerie.

25^e : Nièvre

Pierre DESCHAMP : 03 86 37 47 28
E-mail : pierre.deschamp58@yahoo.fr

Retrouvailles autour d'un déjeuner

Le samedi 11 décembre, seulement dix-huit convives se sont retrouvés au restaurant « Le Mercure » à Nevers (58) pour notre seul repas de l'année en raison de la crise sanitaire. Malgré ce nombre restreint, les discussions animées entre anciens collègues et amis, heureux de se revoir après deux ans sans réunion, ont créé **une ambiance fort sympathique.**



L'apéritif était offert par la Société Générale. **Agnès Desgeorge**, directrice de l'Agence de Nevers Centre, n'ayant pu se joindre à nous, était excusée.

>> Nous nous sommes quittés dans l'après-midi, en nous promettant de se retrouver en avril prochain pour notre assemblée-repas 2022, dans l'espoir que l'épidémie ne soit plus qu'un mauvais souvenir.

27^e : Oise

Miranda BELLEVEAU : 03 44 19 07 79 - 06 74 30 28 51
E-mail : bellemir@gmail.com

Un après-midi goûter pour Mardi Gras Le 1^{er} mars 2022

Depuis le 22 octobre, date de notre repas annuel 2021, les amicalistes de la Région 27 n'avaient pas eu l'occasion de se retrouver. En effet, nous avions dû annuler notre galette annuelle de janvier en raison de la Covid. **Étant restés sur notre faim, nous avons donc décidé de faire une rencontre dès que la situation s'améliorerait et ce fut donc le 1^{er} mars 2022, jour de Mardi Gras que nous la fîmes.** **Vingt-sept amicalistes répondirent à l'invitation.**

La galette n'étant plus d'actualité, **nous nous sommes « rabattus » sur un après-midi goûter** (crêpes et cidre). Mais comme c'était jour de Mardi Gras, nous nous sommes dit que, pour combattre la morosité ambiante et l'atmosphère lourde et angoissante actuelle, **le déguisement serait l'occasion d'oublier quelque peu le contexte**, dans la joie et la bonne humeur. Plusieurs d'entre nous avaient donc revêtu un habit original et bien différent de notre tenue vestimentaire habituelle.

Après une présentation de nos projets pour l'année en cours, nous passâmes à la dégustation des crêpes, des confitures et du cidre. Puis, nous procédâmes à la vente des billets de **tombola** et au tirage de celle-ci.



Chaque billet étant gagnant, **c'est près de 80 lots que les participants se partagèrent** et cette tombola nous permit d'engranger une recette qui nous permettra de nous offrir les services d'un guide lors d'une visite.

>> **Excellente ambiance lors de cet après-midi au cours duquel chacun put échanger dans la joie et la bonne humeur retrouvée. Nous nous quittâmes en attendant notre prochain rendez-vous pour le repas annuel du 8 avril.**

Notre ami Jean-Noël s'est aussitôt attelé à la mise à jour de notre site <http://amiretsgoise.eklablog.com> en le nourrissant des photos prises et commentées avec beaucoup d'humour (site consultable gratuitement).

✉ Miranda BELLEVEAU et Luc CAILLEUX

Repas annuel du 8 avril 2022

La Région 27 a organisé son assemblée-repas, le vendredi 8 avril 2022. Non invitée à la journée, la tempête Diego a malheureusement choisi également ce jour pour frapper notre pays. Les vents tempétueux ont épargné notre région, mais nous avons eu droit à une journée très pluvieuse et très froide, ce qui nous a changés, nos sorties se déroulant souvent par beau temps. **Mauvaise programmation de notre part ?**

À 9 h 30, sous une pluie battante, nous nous sommes retrouvés au Moulin Brosserie de Saint-Félix, petite commune de l'Oise, située dans un cadre naturel, écrin de verdure, au milieu des étangs, sur les rives de la rivière Le Thérain.

Au XIX^e et XX^e siècles, lors de la grande période industrielle, cette région connaissait un moulin tous les 10 km, l'eau de la rivière intervenant comme force motrice. **L'un de ses moulins, celui de Saint-Félix, a résisté pour la mémoire** et révèle un patrimoine exceptionnel que nous allions découvrir : le seul moulin avec trois roues à aube dont une, équipée d'un régulateur à boules. **C'est aussi le dernier vestige d'une activité industrielle très importante dans l'Oise** : la broserie fine en os et en bois qui, grâce à la voie ferrée, se trouve proche de la Capitale et d'une clientèle huppée.

Une équipe de bénévoles passionnés continue de faire vivre ce Moulin-Musée depuis des années et nous attendait pour nous faire une visite guidée des installations. Nous plongeons dans l'ambiance d'un atelier de fabrication de brosses d'autrefois et notre guide s'attache à faire revivre le moulin en nous transmettant le savoir-faire, la dextérité et l'intelligence des brosiers d'antan. Superbe spectacle que de voir cette grande roue en bois entraînée par l'eau et l'activation du mécanisme de la roue. Et d'un coup, les ampoules s'allument et tous les ateliers prennent vie, les poulies s'actionnent grâce à l'énergie de la rivière et à l'impressionnante force hydraulique ! Puis, nous passons aux différentes étapes de fabrication d'une brosse : matières premières, perçage, polissage, mise en place des soies (porc, sanglier, chèvre) sur différentes essences de bois (hêtre, ébène, chêne, olivier, citronnier...) ou d'os.

Le Moulin de Saint-Félix a été classé monument historique en 1991 en raison de son ancienneté.

Depuis 2010, il est rouvert au public. L'association « Les Amis du Moulin » n'a cessé et ne cesse d'entreprendre les travaux de sauvegarde par de multiples étapes.





Enrichis de notre parcours au sein de ce lieu historique argumenté de nombreuses explications tant sur l'histoire même du lieu que des secrets de fabrication et des conditions de travail de cette industrie disparue, **l'heure était venue de rejoindre le restaurant quelques kilomètres plus loin. Nous avons rendez-vous au Château de Montataire, situé sur les hauteurs de cette ville, ancien fleuron industriel de l'Oise.**

Installés dans la Salle d'Armes, le champagne offert par la Direction de la SG Compiègne nous fut servi. **Ludovic Cailly**, directeur de la DCR qui nous honora de sa présence, prit la parole pour nous faire un « état des lieux » de la Société Générale et des défis actuels auxquelles elle est confrontée (fusion avec le Crédit du Nord et nouvelle entité, avenir de notre filiale russe...). Puis, le repas nous fut servi et chacun put apprécier les qualités gustatives de celui-ci.

Philippe Dinot nous intrigua par de nombreux tours de prestidigitation en faisant participer divers convives et nous saluâmes sa dextérité et son savoir-faire. Malgré tout, il n'arriva pas à influencer la météo du jour. La pluie continuant à tomber, il nous fut impossible de profiter du parc du château, ni même de faire une photo de groupe sur l'escalier d'honneur.

Michel Dordoigne prit la relève et, avec son accordéon, nous fit profiter d'un bon moment musical durant lequel nous pûmes chantonner. Les amateurs de danse purent également en profiter.

Ce fut au tour des propriétaires du château, François-Xavier et sa fille Marie-Astrid, de nous présenter l'histoire de ce château acquis voici quelques années. Il fut édifié par Hugues de Clermont au milieu du XI^e siècle, subit diverses transformations durant les siècles, reçut la visite à plusieurs reprises de Henri IV, roi de France et de Navarre, puis plus tard devint la propriété du Baron de Condé jusqu'en 1886 et, beaucoup plus près de nous, celle du groupe métallurgique Arcelor dont une usine était implantée dans la partie basse de Montataire et qui était utilisée par le groupe pour des réunions et repas de ses cadres. **Les propriétaires actuels l'ayant racheté dans un état assez dégradé, ils n'ont eu de cesse de le réhabiliter pièce par pièce au fil du temps, de le décorer et de le meubler de pièces de collection.**

Enfin, une visite de la Collégiale Notre-Dame de Montataire (édifiée fin XII^e siècle) nous fut faite par François-Xavier et chacun put découvrir cette bâtisse qui séduit par son élégance, sa légèreté, sa luminosité, la sculpture de ses chapiteaux. Propriété de la ville, elle n'est aujourd'hui utilisée pour le culte qu'à de très rares occasions, et quelquefois pour des concerts.

>> Cette journée bien remplie s'acheva vers 19h 30, et au sortir de la Collégiale, chacun de nous regagna son véhicule sous des flocons de neige.

La température était alors de 2°C! Météo exécrable ce jour compensée par un programme riche qui a satisfait l'ensemble des participants.

> Pour finir, une dernière info concernant la DR 27.

Nous avons depuis le début de l'année trois nouveaux adhérents: **Chantal Tirel, Monique Mossier et Corinne Sternat.** Bienvenue à elles trois et tous nos remerciements à leur parrain / marraine.

Toute dernière info : Nous envisageons une sortie sur Saint-Quentin en juin. À suivre.

✉ Miranda BELLEVEAU et Luc CAILLEUX

30^e : Alpes-de-Haute-Provence - Var

Joël VILLECROZE : 06 12 19 14 33

E-mail : amicale.rsg30@gmail.com

La saison 2022 de l'ARSG 30

C'est une cinquantaine d'amicalistes du secteur de Saint-Raphaël qui a ouvert, au Château Saint-Martin près de Taradeau (Var), notre saison 2022. Cette manifestation réussie a fait découvrir, ou redécouvrir pour quelques-uns d'entre nous, **le domaine viti-vinicole du Château de Saint-Martin**, propriété familiale Rohan-Chabot.



Nous avons pu apprécier (avec modération) leurs vins (rouge, rosé, blanc) ensoleillés et visiter le caveau et le Musée viti-vinicole.

>> Une belle journée placée sous le signe de la bonne humeur et d'un « réjouissement » à la fois gustatif et amical.

44^e: Creuse - Vienne - Haute-Vienne

Patrice AMICHAUD: 05 55 05 29 44 - 06 77 65 31 05
E-mail: patrice.amichaud.arsg44@gmail.com

Assemblée-repas de la Haute-Vienne et visite de la Manufacture Carpenet

Le jeudi 7 avril 2022, treize participants se sont retrouvés pour la visite guidée, offerte par l'Amicale, de l'entreprise familiale Carpenet, Manufacture de porcelaine de Limoges, située à Saint-Léonard-de-Noblat. Elle est actuellement gérée par Jacques Carpenet.

Créée en 1963 par Claude Carpenet, l'entreprise se concentre alors sur la fabrication de porcelaine blanche et développe une large gamme d'articles: bonbonnières, vases, potiches, pots en pharmacie, soupières, pieds de lampe, cache-pots, vide-poches...

En 1985, la manufacture ouvre son atelier de décoration. Les lignes de décors imaginées s'appuient sur le savoir-faire local dont le bleu de four, la décalcomanie, le décor main et l'incrustation.

L'entreprise obtient, en 2009, le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » distinguant les entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. La société est toujours à ce jour honorée de cette distinction.

En 2019, l'entreprise accède à « l'Indication Géographique Protégée » (IGP). Les collections se sont diversifiées avec le développement des services de tables, de pièces décoratives et de designs modernes. Au niveau local, il existe deux magasins d'usine, un à la manufacture à Saint-Léonard-de-Noblat et un à Limoges, permettant de mettre en avant les articles en vente directe. L'entreprise est présente sur le marché français et sur le marché international.

La visite se termine par le magasin d'usine où chacun fera ses emplettes!

Au restaurant « Le Petit Salé », Les Chabannes, à Saint-Just-le-Martel, nous sommes vingt-trois à déjeuner. Onze adhérents se sont excusés de ne pas être parmi nous. Le chef Jean-Pierre Coignac et son équipe nous accueillent chaleureusement.

Aline Zanagui, CGP à Limoges et Saint-Junien, représente les directions de Brive et Limoges, Michel Beuchet et Stéphane Barbat, qui n'ont pas pu se libérer. Ils nous offrent le champagne et nous les remercions d'avoir respecté une fois de plus « la tradition des bulles »!

L'Amicale de la Haute-Vienne compte, à ce jour, trente-huit adhérents. Nous avons eu trois décès en 2020, un en 2021, plus une adhésion en 2022 parrainée par Aline que je remercie beaucoup. Nous avons une pensée particulière pour ces adhérents décédés. Un rappel a été fait sur les actions nationales et régionales, parrainages, sorties, opérations de fin d'année, fonds de soutien, poste de trésorerie.



Le recrutement de nouveaux adhérents est très difficile en Haute-Vienne : « *Les derniers cadres partis à la retraite ne sont pas du tout intéressés par notre Amicale, ils se sentent trop jeunes pour y adhérer!* » Le RGPD ne permet plus d'obtenir la liste des nouveaux retraités ni des personnes décédées tant au niveau national que régional. **Ce qui ne facilite pas « les choses ».**

78^e : Yvelines

Pascal LÉTON : 07 84 93 24 60
E-mail : leton.pascal@gmail.com

Activités réalisées ou à venir 1^{er} semestre 2022

• **20 janvier 2022**

Visite de la Basilique Saint-Denis

Nous avons bénéficié d'une visite guidée dans la basilique où nous avons découvert les gisants des rois de France et de leurs proches et admiré le style de la cathédrale qui est à l'origine de l'art gothique. À l'issue de cette découverte, nous avons déjeuné dans un restaurant à proximité.

• **10 février 2022**

Visite du musée Gustave Moreau

Maison et atelier du peintre, aujourd'hui un musée. Une exposition temporaire sur les « Fables de La Fontaine » était organisée durant cette période.

• **10 mars 2022**

Visite de la Tour Jean-sans-Peur et des enceintes Philippe-Auguste et Charles V

La visite guidée nous a fait découvrir le Palais de Jean-sans-Peur, héritage des comtes d'Artois et ducs de Bourgogne, ainsi que les fortifications des rois Philippe-Auguste et Charles V.



• **7 avril 2022**

Visite de l'Opéra de Paris

La visite guidée nous a fait vivre la vie parisienne du Second Empire et de la III^e République. Pour un petit groupe après la visite, nous avons découvert le Café de la Paix et le Grand Hôtel dans la continuité du XIX^e siècle.

• **5 mai 2022**

Visite guidée du Musée Carnavalet

Hôtel particulier de Madame de Sévigné et Musée de la ville de Paris. Intéressant pour son architecture, ce bâtiment date du XVII^e siècle; le mobilier est de différentes époques et provient de plusieurs hôtels particuliers.

• **2 juin 2022**

Visite du Musée de la Vie romantique

• **23 juin 2022**

Visite des Jardins Albert Kahn nouvellement réouvert

93^e : Seine-Saint-Denis

Allain BLEUZE : 0981977806
E-mail : allain.bleuze@gmail.com

Visite guidée de Montmartre sur le thème de « La Commune à Paris »

Malgré les risques de pluie et un fort vent d'ouest, les courageux adhérents de la Seine-Saint-Denis se sont retrouvés au métro Abbesses pour **une visite guidée de Montmartre sur le thème de « La Commune à Paris ».**

Notre guide habituel **Monsieur Hemmler** nous a ainsi raconté l'histoire de cette Commune qui s'est constituée en 1871 pendant la guerre contre les Prussiens. Suite à la reddition française et au refus de reconnaître le nouveau gouvernement français, les habitants de Montmartre se sont révoltés et ont combattu entre le 18 mars et le 28 mai 1871 contre les régiments du nouveau gouvernement réfugié à Versailles, d'où le nom de Versaillais.

Devant le refus de restituer les canons en possession de Montmartre, Thiers envoya ses soldats avec, à leur tête, le général Lecomte. Mais les soldats refusèrent de tirer sur la foule et fraternisèrent. Le général Lecomte fut capturé et exécuté le 18 mars. Le siège de Montmartre par l'armée française a alors commencé pour se terminer, pendant la « Semaine sanglante » du 21 au 28 mai, par un dernier combat au cimetière du Père Lachaise où l'on peut y voir un monument commémoratif.

Pendant cette période des personnages se sont illustrés tels Édouard Vaillant, Louise Michel, entre autres.

Notre promenade dans les rues de Montmartre nous a emmenés jusqu'à **la célèbre place du Tertre** et au fil des rues et ruelles, nous nous sommes arrêtés devant **la maison de Dalida**, devant **celle où vécut**



Clémenceau lorsqu'il exerçait la médecine et **celle où vécut quelque temps Vincent Van Gogh** chez son frère Théo, sans oublier **les fameuses vignes** qui donnent le si réputé « vin de Montmartre ». Mais il serait bien long de tous les citer tant il y eut de personnages célèbres en ces lieux.

>> Après être redescendu par la rue Lepic et nous être regroupés devant l'agence de la Société Générale, source de souvenirs pour certains, chacun est reparti après un après-midi agréable et enrichissant en remerciant notre guide pour ses commentaires toujours intéressants.

✉ Allain BLEUZE et Gérard PHILIPPE

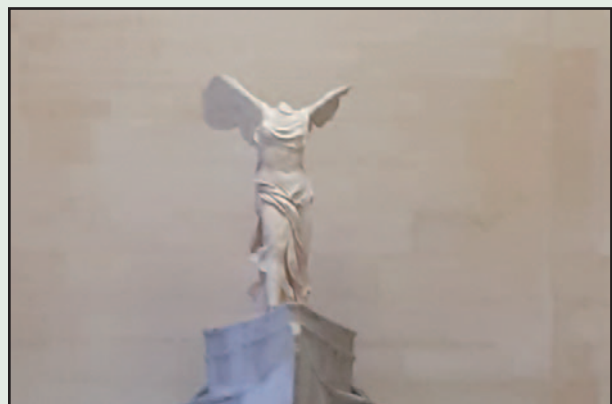
95^e : Val-d'Oise

Jean-Pierre FARNAULT : 01 34 68 77 42 - 06 83 20 57 80
E-mail : jean-pierre.farnault@orange.fr

Visite guidée du Louvre sur le thème « Du château fort au musée »

Le 27 janvier 2022, nous avons pu profiter d'une visite guidée du Louvre. L'objectif n'était pas de voir les chefs-d'œuvre du musée, mais de prendre connaissance des grandes étapes de l'histoire du lieu : depuis la construction à l'ouest de Paris, sur la rive droite de la Seine, d'une forteresse féodale sous le règne de Philippe Auguste (1165-1229), le Palais de la Renaissance sous les règnes de François I^{er} et Henri II, le grand dessein des Bourbons, puis le Musée des arts de Napoléon I^{er}, le « nouveau Louvre » de Napoléon III, l'incendie des Tuileries, jusqu'au Grand Louvre ouvert au public en 1993.

La visite s'est prolongée par un passage dans la splendide galerie d'Apollon réouverte au public en 2020, où sont conservés ce qui subsiste des gemmes et des diamants de la Couronne.



OFFRES SPÉCIALES SÉNIORS

thalazur

Thalassothérapie ■ Hôtel & Spa



9 destinations d'exception
réparties sur 3 littoraux français

**Bénéficiez
de séjours allant
Jusqu'à **-25%****

sur les cures 6 jours,
escales 3 jours, et
courts séjours de
1 à 5 jours

Informations & réservations :

01 48 88 89 94 – inforeservation@thalazur.fr
ou sur www.thalazur.fr en mentionnant
le code de l'ARSG CETHALS1978

ARSG